

Assemblées
SB/CR

Le 23 mars 2026

**SEANCE D'INSTALLATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 28 MARS 2026
à 10 H 00**

ORDRE DU JOUR

Appel nominal,

Installation du Conseil municipal,

Nomination d'un secrétaire de séance,
en application de l'article L. 2121-15 du CGCT.

Election du Maire,
en application des articles L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-8 et suivants du CGCT.

Fixation du nombre d'Adjoints au Maire,
en application des articles L. 2122-1, L. 2122-2, les articles L. 2122-2-1 et L. 2143-1 combinés du CGCT.

Élection des Adjoints au Maire,
en application des articles L. 2121-1 II, L. 2122-1, L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT.

Lecture et remise de la Charte de l'élu local,
en application des articles L. 1111-12 à L. 1111-14 et L. 2121-7 du CGCT.

Élection des conseillers territoriaux supplémentaires de l'Etablissement Publics Territorial Grand Paris Seine Ouest (EPT GPSO),
en application des articles L. 2121-21, L. 5211-6, L. 5211-6-1, L. 5211-6-2 1° b) et L. 5219-9-1 du CGCT.

Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'Appel d'Offres / commission de la Commande publique et des commissions de délégation de service public créées lors du Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026, en application des articles L. 2121-22, L. 1414-4-2, L. 1411-5 et D. 1411-3 à D. 1411-5 et suivants du CGCT.

Délégation accordée au Maire, en application des articles L. 2122-22 et L. 1413-1 du CGCT - Annexe 1 : Conditions relatives à la délégation prévus à l'alinéa 3 de l'article L. 2122-22 du CGCT.